



COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

RAPPORT D'ACTIVITE

Depuis le 1^{er} juillet 2013 la CCS s'est réunie 10 fois dont 4 fois en plénière. Alors que la saison 2013-2014 en est à mi-parcours, les championnats nationaux se déroulent dans de très bonnes conditions. Tout comme la coupe de France séniors qui trouve son rythme de croisière.

Les coupes France jeunes battent un nouveau record de participation, et ont contraint la CCS à organiser un premier tour à 4 équipes dans plusieurs catégories. Cette solution n'étant pas satisfaisante la CCS proposera une formule pouvant absorber un plus grand nombre d'équipes tout en restant sur un format en triangulaire.

La CCS a attribué l'ensemble des finales jeunes 2014, les finales de national 3 et national 2 restent à pourvoir.

La CCS a organisé 2 premières réunions avec les commissions régionales sportives. L'objectif étant de partager les expériences régionales et ainsi mieux coordonner nos offres de championnats, notamment à travers la constitution de zones sportives adaptées. C'est aussi l'occasion de créer du lien entre la commission centrale et les commissions régionales et ainsi mieux communiquer vers les clubs. A cette occasion nous avons validé une nouvelle formule des tournois de qualification au championnat de national 3, qui a été proposée au conseil d'administration.

Le contrôle des DAF va bientôt commencer, et à ce sujet, la commission s'interroge sur la disparité qui existe d'une ligue à l'autre et rappelle l'importance que les obligations d'accueil et de formation des clubs nationaux restent un élément d'incitation et non de démotivation. Il semble aussi important que les clubs soient évalués sur le même périmètre et que les DAF soient le prolongement de leur activité de salle.

Je remercie les membres de la commission et le personnel fédéral rattaché directement et indirectement, pour le travail fourni.

Rodolphe ADAM

Président de la CCS

Compétitions nationales 2014-2015

Masculin

Il est acté qu'à l'issue de la saison 2014-2015, les 5 clubs classés de la 14^{ème} à la 10^{ème} place de LBM sont rétrogradés en ELITE masculine.

ELITE

16 équipes réparties en 2 poules de 8

Les équipes classées 1 à 4 de chaque poule disputent les Play-offs, les équipes classées 5 à 8 de chaque poule disputent les Play-down.

L'équipe classée 1 des Play-off accède en LBM

Les équipes classées 5 à 8 des Play-down sont relégués en N2M

N2M

48 équipes réparties en 6 poules de 8

Les équipes classées 1 à 4 de chaque poule disputent les Play-offs et sont réparties en 3 poules de 8, les équipes classées 5 à 8 de chaque poule disputent les Play-down et sont réparties en 3 poules de 8.

Les 3 équipes classées 1 de chaque poule de play-off disputent des barrages. L'équipe qui remporte les barrages accède en ELITE.

Les 12 équipes classées 5 à 8 de chaque poule de Play-down sont reléguées en N3M

N3M

80 équipes réparties en 8 poules de 10

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en N2M

Les équipes classées 9 et 10 sont rétrogradées en pré-national.

Féminine

Suite à la décision de l'AG 2013 il est acté que l'ELITE féminine sera composée de 16 équipes en 2015-2016

ELITE

20 équipes réparties en 4 poules de 5

Les équipes classées 1 et 2 de chaque poule disputent les Play-offs, les équipes classées 3 à 5 de chaque poule disputent les Play-down.

Les équipes classées 1 et 2 des Play-off accèdent en LAF

Les 6 équipes les moins bien classées des Play-down sont reléguées en N2F

N2F

44 équipes réparties en 4 poules de 11

Les 4 équipes classées 1 de chaque poule disputent des barrages. Les équipes classées 1 et 2 des barrages accèdent en ELITE.

Les 8 équipes classées 10 et 11 de chaque poule sont rétrogradées en N3F

N3F

80 équipes réparties en 8 poules de 10

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en N2F

Les équipes classées 9 et 10 sont rétrogradées en pré-national.

Projet de structuration des zones sportives

Préambule

La formation du jeune joueur nécessite, outre la structuration d'un entraînement adapté, une pratique compétitive elle aussi adaptée. L'organisation des compétitions, les formules sportives, les formes de jeux sont autant d'éléments qui doivent agir sur la formation du joueur et donc sa fidélisation. La compétition reste pour les plus jeunes l'élément le plus attractif. Mais elle peut aussi créer l'effet inverse si elle ne correspond ni aux attentes des jeunes ni à leurs capacités. L'organisation, la structuration, la lisibilité des compétitions seront autant d'éléments qui influenceront le joueur à choisir notre sport en priorité parmi ses autres activités.

Faire jouer nos équipes les unes contre les autres, ne peut plus être le seul critère de création de nos championnats. Nous devons imaginer des championnats adaptés au niveau de chacun, équilibrant le temps de pratique avec les contraintes logistiques. Les formes de compétitions doivent être différentes selon que les joueurs sont débutants ou avec quelques années de pratique. Nos championnats doivent aussi assurer les participants d'un nombre nécessaire et suffisant de journées en rapport avec leur âge et leur niveau.

Partout en France métropolitaine, un jeune doit pouvoir trouver une offre de compétition qui lui soit adaptée, quelque soit son âge et son niveau. Les bassins de pratique sont un des éléments fondateurs de ce principe, facilitant la constitution d'équipes. A présent il nous faut imaginer et structurer les zones sportives afin que les équipes constituées trouvent toujours un championnat adapté.

Les catégories

Nous pouvons classer les catégories en 3 groupes.

1^{er} groupe, du baby au moins de 11 ans. Nous ne parlerons pas de compétition pour ces très jeunes enfants, mais plus de regroupements d'initiation, ou de journées stage. La notion d'équipe étant à peine émergente, nous sommes plus sur une approche individuelle que collective de la pratique. Ce groupe ne sera pas une priorité majeure dans la constitution des zones sportives.

2^{ème} groupe, les moins de 13 ans, moins de 15ans, moins de 17ans (benjamin, minime, cadet). Ces trois catégories sont les catégories jeunes par excellence. Ce sont elles qui vont conditionner la création et l'organisation des zones sportives. Fidéliser les débutants, tout en offrant des compétitions attrayantes pour les plus aguerris.

3^{ème} groupe, les moins de 19 ans et les moins de 21 ans (junior, espoir). Dès la saison 2014/2015, ces deux catégories seront réunies en une catégorie moins 20 ans. Il n'en reste pas moins que cette catégorie reste la plus compliquée à faire fonctionner. Les meilleurs éléments sont souvent déjà intégrés dans les équipes séniors, et l'offre de championnat est très faible. Alors que cette catégorie devrait être une passerelle vers les équipes séniors elle est souvent abandonnée par les clubs. Ce sera un des objectifs à moyen terme des zones sportives.

Les frontières administratives.

Les frontières de nos régions et de nos départements ne doivent plus être un obstacle pour moderniser nos championnats. Les logiques de transport et les critères sportifs doivent prévaloir sur les logiques administratives. Pour en faciliter la gestion, les zones sportives doivent en priorité être constituées à l'échelle des ligues et des départements, mais nous ne devons pas exclure un raisonnement par club, si nécessaire. L'appartenance à une zone sportive étant indifférente de l'appartenance à une ligue.

Zones scolaires

La zone sportive ne doit pas couvrir plus de 2 zones scolaires, afin que le calendrier des compétitions puisse tenir compte des vacances scolaires.

Le club et ses équipes.

La coordination des équipes et des éducateurs du club est une dimension que nous devons prendre en compte. Nous pourrions être tentés de raisonner par équipe et non par club, mais cela pourrait considérablement compliquer la gestion des clubs si toutes leurs équipes n'évoluaient pas dans la même zone sportive. Le club doit avoir un calendrier coordonnant l'ensemble des compétitions dans lesquelles il est inscrit.

Format et fréquence des rencontres

La journée de championnat opposant 2 équipes en un match unique, doit être réservée au championnat sénior uniquement. Pour les jeunes nous devons au minimum concevoir des rendez-vous sportifs de 2 matchs. Pour les plus jeunes le RDV doit être imaginé sur le principe d'un tournoi avec plusieurs matchs, qui peut regrouper plusieurs journées de championnat, ou constituer une compétition à lui seul. Ces RDV doivent justifier le déplacement des clubs et représenter un regroupement où les jeunes vont prendre plaisir à venir.

La fréquence des RDV doit être adaptée à la géographie de la zone, et la structuration des clubs. Mais elle doit aussi correspondre aux attentes des jeunes. Si les plus fidèles acceptent aisément une compétition hebdomadaire, cette fréquence est bien trop importante pour des débutants. La compétition est indispensable pour fidéliser les jeunes mais peut aussi être ressentie comme une contrainte. L'organisation d'un RDV est une charge pour le club, tant sur le plan financier qu'en terme de ressource humaine.

Nous devons privilégier la qualité à la quantité. Une journée mensuelle de compétition dans un format et un lieu adapté sera plus productive qu'une série de match hebdomadaire. Elle sera aussi moins coûteuse pour les clubs même si le déplacement est un peu plus long.

Il faut aussi intégrer la dimension familiale des licenciés. Les parents des jeunes n'étant pas toujours enclins à sacrifier 15 à 20 week-ends pour que les enfants pratiquent le volley-ball. Le problème étant en plus important pour les jeunes dont les parents sont séparés.

En résumé nous privilégierons des RDV de taille importante sur une journée complète. Des RDV structurés, organisés, qui seront l'occasion de mobiliser un grand nombre d'équipes et de bénévoles

Protocole et organisation

C'est une dimension trop souvent négligée dans les rencontres régulières d'une saison, le protocole de remise des récompenses, l'accueil des équipes, la collation de fin de journée, sont autant d'éléments que nous devons prioriser. Chez les plus jeunes, la reconnaissance du résultat ou tout simplement de la participation, est primordiale dans le processus de fidélisation. La remise d'un trophée, quand c'est un RDV sous forme de tournoi est indispensable. La tenue à jour des classements et leur diffusion, ne doivent pas être négligées non plus. Les formules sportives doivent être claires et parfaitement comprises des joueurs. Les classements seront accessibles par tous et surtout aux parents. Nous devons communiquer vers celles et ceux qui ne connaissent pas, c'est la meilleure façon de les voir s'impliquer un jour.

Construire une zone sportive

Les objectifs

Dans un premier temps nous ne nous donnerons des objectifs que sur le 2^{ème} groupe de catégories, pour constituer une zone sportive. Chacune des catégories devant disposer d'une offre complète afin que tous les clubs trouvent un championnat adapté pour leurs équipes.

La fidélisation des jeunes sera un de nos indicateurs de réussite. A terme la création d'équipes et de clubs serait une évolution souhaitée.

Offre complète de championnats par catégorie

1. Un championnat excellence (pour les équipes compétitives)
 - Engagement par inscription unique
 - Format jeux : 4X4 M13ans, 6X6 en M15 ans et M17ans.
 - Journée en triangulaire minimum. Plus de match unique.
 - Un champion de zone sportive
 - Une qualification à des rencontres interzones

2. Une compétition promotionnelle (pour les joueurs en découverte)
 - Engagement par inscription
 - Possibilité d'entrée différée
 - Format de jeux réduit possible 2X2 et 4X4 en M13ans, 4X4 et 6X6 en M15 ans et M17ans.
 - Journée en triangulaire, ou formule tournoi
 - Des vainqueurs de tournois

3. Des journées initiation (pour les débutants)
 - Sur invitation
 - Pas de format imposé
 - Uniquement des journées stages
 - Pas de classement

Seuil de création des zones sportives

La constitution des championnats est basée sur l'engagement individuel des clubs. Pour les jeunes, ces engagements ont lieu en début de saison entre septembre et octobre. Afin d'avoir une vision la plus réaliste possible de la situation de chaque ligue sur son potentiel d'organisation de championnats jeunes, nous avons extrait les chiffres des licenciés au 1^{er} novembre. La structuration des zones sportives ayant pour but d'améliorer l'offre de compétition, elle doit s'articuler autour du cas le plus défavorable.

La catégorie Cadet masculin étant la catégorie la plus en difficulté, la constitution des zones sportives afin de répondre à la problématique de cette catégorie sera alors une réponse pour les autres catégories disposant de plus de licenciés.

Etat des licences au 1^{er} Novembre :

	cadet	équipes cadet engagées en championnat	
Ligue Ile-de-France	526		
Ligue Rhône-Alpes	289		
Ligue Pays-de-Loire	187		
Ligue Flandres	186	12 équipes 6X6 + 5 équipes 4X4	
Ligue Bretagne	176	8 équipes 6X6	
Ligue Provence	124		
Ligue Languedoc-Roussillon	117	6 équipes 6X6	
Ligue Côte d'Azur	112	9 équipes 6X6	
Ligue Aquitaine	92		
Ligue Poitou-Charentes	86		
Ligue Centre	74	7 équipes 6X6	
Ligue Midi-Pyrénées	71	6 équipes 6X6	
Ligue Haute-Normandie	67		
Ligue Lorraine	67	9 équipes 6X6	
Ligue Alsace	63	4 équipes 6X6 (bas Rhin) et 5 équipes 4X4 (haut Rhin)	
Ligue Bourgogne	61		
Ligue Picardie	47	5 équipes 6X6	
Ligue Basse-Normandie	35		
Ligue Franche Comté	33		
Ligue Champagne-Ardenne	28	3 équipes 6X6 qui jouent dans des ligues limitrophes	
Ligue Auvergne	22		
Ligue Corse	11		
Ligue Limousin	1		
	2475		

Un des principes fondateurs de la zone sportive est que celle-ci soit en capacité de proposer un championnat adapté à chaque licencié. Un championnat adapté impliquant de disposer au minimum de 2 niveaux de pratique dans chaque catégorie.

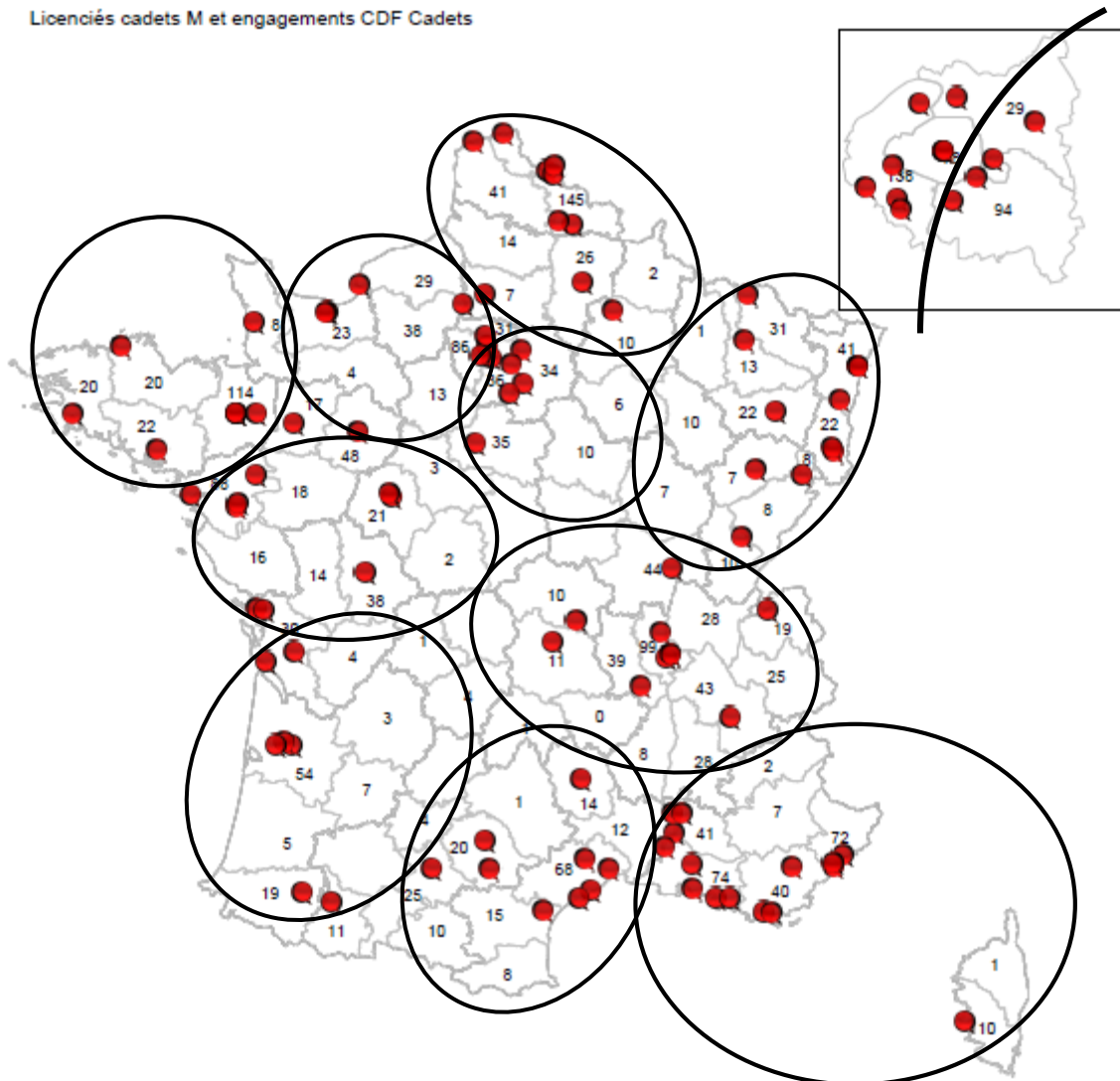
Au vu des situations existantes, on s'aperçoit qu'il est nécessaire de disposer d'un minimum de 150 à 200 licences, afin de pouvoir organiser à minima 2 niveaux de compétition en cadet masculin.

L'Ile de France avec 526 licenciés cadet dispose de près de 20% du total français. Il serait souhaitable de diviser cette ligue en 2 zones sportives. Chacune de ces zones pourrait ainsi accueillir des départements limitrophes.

La CCS préconise la création de 10 zones, dont les contours nécessitent d'être précisés

Le découpage nécessitera un ajustement avec les acteurs locaux, mais nous pouvons déjà en imaginer les grandes lignes

Licenciés cadets M et engagements CDF Cadets



TOURNOI DE QUALIFICATINO AU CHAMPIONNAT NATIONAL (TQCN)

Préambule

Les tournois de qualification au championnat national (TQCN) ont pour but de sélectionner 16 équipes masculines et 16 équipes féminines issues des championnats d'accession régionaux qualificatifs. Ceci afin de remplacer les 16 clubs masculin et féminin relégués de national 3.

En cas de places d'accession supplémentaires aux 16 normalement prévues, les équipes supplémentaires seront, dans la limite de 24 équipes masculines et 24 équipes féminines, elles aussi issues du TQCN.

Formule

Les équipes seront réparties dans 4 poules composées de 6 à 8 équipes selon le nombre total d'équipes proposées par les ligues. Au maximum 4 poules de 8, et au minimum 4 poules de 6.

Les 8 tournois se dérouleront du 17 au 18 mai 2014.

Les équipes

Les équipes participantes doivent être engagées dans le championnat pré-national de la saison en cours et sont proposées par leur ligue. Leur engagement au TQCN est définitivement validé à réception du montant des droits d'engagement qui seront restitués sous forme de péréquation des déplacements de l'ensemble des équipes du même genre.

Nombre d'équipe par ligue

Chaque ligue propose au minimum 1 équipe masculine et 1 équipe féminine. Les équipes supplémentaires sont attribuées suivant le classement des ligues établi comme suit :

Total des licences "Compétitions" métropolitaines seniors à cadet au 31/12 de la saison en cours par genre.

Chaque ligue éligible à l'accession obtient la possibilité de présenter une équipe par tranche de 1000 licenciés.

Les ligues ayant moins de 600 licences séniors à cadet ne peuvent présenter plus d'une équipe.

Constitution des poules

Les poules sont constituées par la CCS en tenant compte, si possible, de la situation géographique des ligues et de leur classement.

Accession supplémentaire

En cas de place supplémentaire à l'accession, l'équipe appelée sera issue du tournoi auquel participait la ligue dont est issue l'équipe à remplacer. Dans un tournoi à 8, les équipes classées 7 et 8 ne peuvent accéder en N3. Dans un tournoi à 6, les équipes classées 5 et 6 ne peuvent accéder en N3.

Lieu

Un appel à candidature sera fait auprès des ligues. Les ligues postuleront suivant un cahier des charges rédigé par la commission événementiel, qui attribuera les organisations.

Classements des ligues 2014

Féminine	F_sen	F_esp	F_jun	F_cad	TOTAL	NB équipes au TQCN
Ligue Ile-de-France	1895	258	478	855	3486	3
Ligue Rhône-Alpes	741	129	339	503	1712	2
Ligue Bretagne	619	80	230	367	1296	2
Ligue Flandres	724	111	180	242	1257	2
Ligue Pays-de-Loire	575	101	169	315	1160	2
Ligue Côte d'Azur	537	65	177	235	1014	2
Ligue Aquitaine	526	79	128	234	967	2
Ligue Alsace	477	69	119	218	883	2
Ligue Languedoc-Roussillon	360	58	132	271	821	2
Ligue Provence	429	53	95	195	772	2
Ligue Midi-Pyrénées	297	65	77	209	648	1
Ligue Poitou-Charentes	359	36	64	111	570	1
Ligue Lorraine	269	60	62	110	501	1
Ligue Centre	210	30	83	121	444	1
Ligue Picardie	288	32	41	70	431	1
Ligue Bourgogne	187	19	39	60	305	1
Ligue Haute-Normandie	162	19	31	81	293	1
Ligue Auvergne	168	24	41	51	284	1
Ligue Basse-Normandie	99	22	34	75	230	1
Ligue Franche Comté	84	11	22	48	165	1
Ligue Champagne-Ardenne	77	14	18	49	158	1
Ligue Corse	48	0	4	19	71	0
Ligue Limousin	37	3	2	1	43	0
						32

Masculin	M_sen	M_esp	M_jun	M_cad	TOTAL	NB équipes au TQCN
Ligue Ile-de-France	2390	220	388	577	3575	3
Ligue Flandres	1185	115	134	196	1630	2
Ligue Rhône-Alpes	790	89	199	286	1364	2
Ligue Bretagne	838	72	142	181	1233	2
Ligue Pays-de-Loire	853	75	94	176	1198	2
Ligue Alsace	739	35	46	63	883	2
Ligue Côte d'Azur	593	45	77	115	830	2
Ligue Aquitaine	592	41	63	104	800	2
Ligue Languedoc-Roussillon	535	47	88	125	795	2
Ligue Poitou-Charentes	608	35	40	92	775	2
Ligue Provence	505	38	59	130	732	1
Ligue Haute-Normandie	377	30	63	83	553	1
Ligue Lorraine	367	34	32	72	505	1
Ligue Centre	343	32	41	76	492	1
Ligue Picardie	379	31	32	50	492	1
Ligue Bourgogne	322	13	40	57	432	1
Ligue Midi-Pyrénées	249	45	36	76	406	1
Ligue Franche Comté	149	14	22	39	224	1
Ligue Basse-Normandie	142	14	21	42	219	1
Ligue Champagne-Ardenne	130	11	12	28	181	1
Ligue Auvergne	119	5	10	24	158	1
Ligue Corse	66	3	0	14	83	0
Ligue Limousin	0	0	0	1	1	0
						32